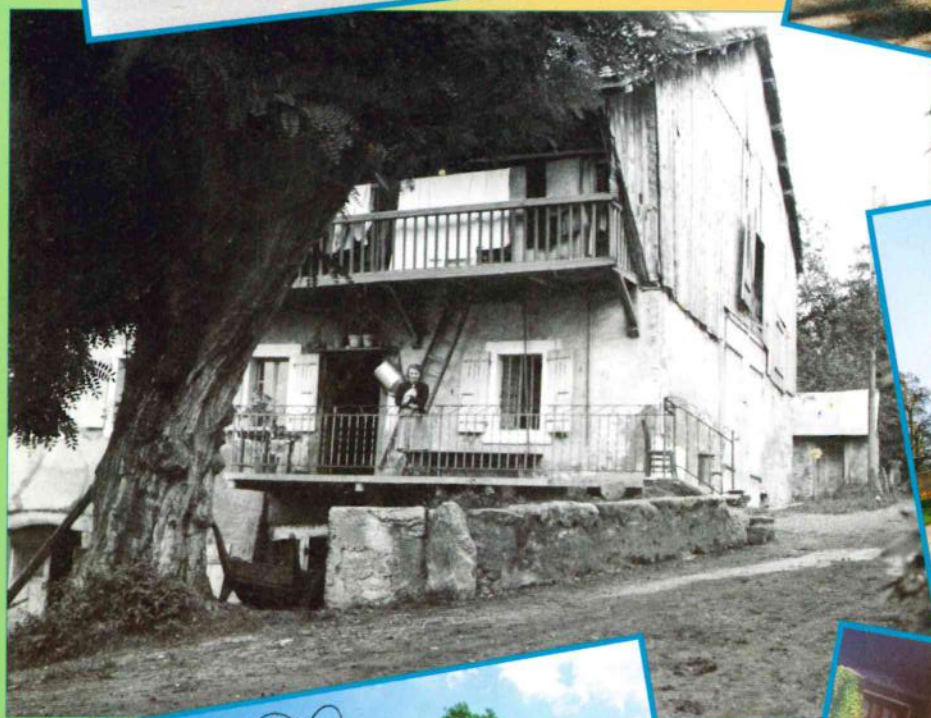


# le lyaud

*notre village*





# Editorial

## Projet d'aménagement de la rue du Sanjhon.

Dès avril 2002, la municipalité a engagé des études pour l'aménagement de la rue du Sanjhon. Les travaux prévus consisteront à l'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphone), la mise en place de nouveaux candélabres pour l'éclairage public, la construction d'un réseau d'eaux usées, la reconstruction de la conduite d'eau potable, et la reprise éventuelle de l'assainissement pluvial.

Outre la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement) qui sera maître d'œuvre de cette opération, la réalisation de l'ensemble des travaux se fera en collaboration avec les services de la D.D.A.F. (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) du SELEQ 74 (Syndicat Electricité) et du SIPACOR (Syndicat Intercommunal du Pays de la Côte et du Redon).

Afin d'affiner leurs études, les responsables de ces services seront amenés à faire des relevés de niveaux chez les particuliers qui seront préalablement avertis : Monsieur Gaïda, géomètre, devra également intervenir pour effectuer des relevés topographiques. Nous vous remercions par avance de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil.

Les périodes de ces interventions ne peuvent être précisées actuellement.

Une réunion publique d'information de tous les riverains se fera en fin d'automne afin que chacun puisse s'exprimer et donner son avis sur ce projet qui devrait débuter en 2004.

Mais parallèlement à l'étude technique et à l'élaboration des dossiers administratifs, c'est l'étude financière qui déterminera précisément la date d'exécution de ces travaux.

Je vous souhaite, à tous, de bonnes vacances et peut-être le plaisir de vous rencontrer lors des manifestations estivales proposées par nos associations.

Le maire,  
Marie-Paule ROQUIER.

## Compte-rendus du Conseil Municipal

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2002

Madame le maire ouvre la séance en présentant, en son nom et au nom du Conseil Municipal, ses condoléances à Nadine et Luce FILLON membres du conseil, fille et belle-fille de William FILLON, décédé le 25 décembre dernier, et rappelle l'engagement de William dans la vie communale durant de nombreuses années.

Madame le maire poursuit en présentant ses vœux à l'assemblée pour la nouvelle année. Elle remercie chacun pour son action, et notamment ses adjoints pour leur dévouement et leur disponibilité.

#### • SUBVENTION MUTAME

Le Conseil accepte d'attribuer la subvention annuelle demandée par la Caisse Mutuelle du Personnel des Collectivités Territoriales d'un montant de 27,5 € (180 F). Le maire rappelle que cette contribution est destinée au versement de prestations à caractère social servies à l'ensemble des adhérents des collectivités territoriales (allocation mariage, naissance, décès, aide familiale, secours exceptionnels dans les cas graves liés à la maladie...).

#### • PRIX DE L'EAU

Le Conseil décide de fixer le prix de m<sup>3</sup> d'eau à la somme de 0,91 € pour les consommations qui seront enregistrées entre mars 2002 et février 2003. Le montant de la location du compteur sera porté à la somme de 12,19 €.

#### • FÊTE DE LA LUMIÈRE

Le maire et le Conseil remercient les nombreux participants à la Fête de la Lumière organisée par la municipalité le 21 décembre dernier qui a eu un succès considérable ; grâce à tous, ce rassemblement de Noël, qui se voulait être un symbole de paix et de joie, fut très chaleureux et a animé agréablement cette soirée. Un grand merci également à la chorale qui a bien voulu mettre son talent au service de ces réjouissances de fin d'année. Rendez-vous est donc pris pour Noël 2002...

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2002

Absent excusé : Gérard MOUCHE.

#### • SELEQ : TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Madame le maire rappelle aux membres du Conseil que la conception et la réalisation des travaux d'éclairage public sont très liées aux renforcements, extensions, mises en souterrain des réseaux électriques dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SELEQ 74. Toutefois, l'éclairage public relevant du domaine privé de la collectivité territoriale, il convient de préciser les compétences du SELEQ 74.

Le Conseil Municipal décide :

- de transférer la compétence de maître d'ouvrage au SELEQ 74 pour la réalisation d'ouvrage d'éclairage public ;
- de subordonner la réalisation des chantiers à une délibération du Conseil Municipal ;
- de préciser que la propriété, l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'éclairage relèvent de la compétence de la collectivité adhérente au SELEQ 74 ;
- de se réserver la possibilité de dénoncer ce transfert de compétence selon les dispositions statutaires.

#### • SIVOM DU HAUT-CHABLAIS PROJET "CHEMIN DES CHARTREUX"

Madame le maire rappelle au Conseil que le SIVOM du Haut-Chablais projette une étude de faisabilité pour l'aménagement du "chemin des Chartreux" reliant Thonon à la Chèvrerie. Le Conseil accepte de donner mandat au Président du SIVOM du Haut-Chablais pour engager cette étude, la participation financière de la commune du Lyaud étant fixée à ce jour à 1 670,85 € (10 960 F).

#### • ADHÉSION DU SIPACOR AU SIVU DES "GENS DU VOYAGE"

Madame le maire expose à l'assemblée que le Syndicat du Pays de la Côte et du Redon s'est doté d'une nouvelle compétence optionnelle "gens du voyage". Les communes peuvent choisir d'adhérer ou non à cette carte. A ce jour, seules les communes de Perrignier et de Cervens y adhèrent.

Afin d'exercer cette compétence, le SIPACOR a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte des gens du voyage du Chablais, collectivité compétente pour traiter des questions de l'accueil, de la réalisation d'équipements et la gestion des terrains.

Pour que cette adhésion soit effective, il convient que chaque commune membre du SIPACOR l'accepte. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette adhésion.

Cependant, l'adhésion communale à la carte "gens du voyage" au SIPACOR étant optionnelle, le Conseil Municipal précise qu'il ne souhaite pas y adhérer.

#### • TRANSFORMATION DU POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN

Le poste d'agent d'entretien étant occupé par un agent qui occupe un emploi à temps complet au SIVOM Armoy/Le Lyaud suite à la mise en application de l'ARTT, le conseil décide de transformer ce poste en "emploi accessoire", et de maintenir cet emploi à 2/35°.



**BEL & MORAND**  
T.P.  
Tél. 04 50 17 08 00  
Fax 04 50 17 08 01  
403 E, route de la Gare  
Z.I. MÉSINGES  
74200 ALLINGES

## Compte-rendus du Conseil Municipal

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2002

Absents excusés : Gérard MOUCHE - Frédéric ARRACHART.

#### • VOTE BUDGET PRIMITIF 2002

Le budget principal s'équilibre à la somme de 478 590 € en section de fonctionnement et à la somme de 379 583 € en section d'investissement. Le budget de l'eau s'équilibre à la somme de 129 146 € en section d'exploitation et à la somme de 281 595 € en section d'investissement.

Le budget "Les Arcades" s'équilibre à la somme de 7 504 € en section de fonctionnement et à la somme de 2 017 € en section d'investissement.

#### • TAXES LOCALES - VOTE TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal décide d'augmenter, pour l'année 2002, de 5 % le taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières, le taux de la taxe professionnelle restant inchangé.

Les taux seront portés à :

- taxe d'habitation :	8,23 %
- taxe foncière (bâti) :	8,12 %
- taxe foncière (non bâti) :	38,90 %
- taxe professionnelle :	14,30 %

#### • SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour l'année 2002, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

Association des Prisonniers de Guerre :	45,73 €
Batterie-Fanfare "L'Echo du Haut-Chablais" :	152,44 €
Association Parents d'Elèves Armoy/Le Lyaud :	914,69 €
A.S. Le Lyaud/Armoy :	762,24 €
UFOVAL :	91,46 €
Tennis Club :	503,08 €
ADMR :	381,12 €
Association Goutte de Vie :	228,67 €
Foyer Culturel Armoy/Le Lyaud :	609,79 €
Ass. Parents Enfants Inadaptés Thonon/Chablais :	152,44 €
Association Manifeste pour la Vie :	152,44 €

#### • MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DE SACS DESTINÉS A LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le maire rappelle que depuis plusieurs années, plusieurs communes du Chablais s'associent pour grouper leurs commandes en matière de fourniture de sacs destinés à la collecte des déchets ménagers. La création du groupement permet d'effectuer des économies d'échelle ainsi qu'une mutualisation des procédures de passation des marchés publics. Le Conseil décide de renouveler la convention constitutive du groupement d'acheteurs avec les communes qui le souhaitent, de désigner la commune de Thonon-Les-Bains comme coordinateur du groupement, d'approuver le dossier de consultation des entreprises et d'autoriser le maire de Thonon à signer le marché à intervenir.

#### • VENTE DE BOIS

Trois lots de chablis situés sur le secteur du "Gros Saix" - Parcelle R - sont à vendre. Lot n°1 : 16 m<sup>3</sup> - Lot n°2 : 21 m<sup>3</sup> -

Lot n°3 : 21 m<sup>3</sup>.

Clauses d'exploitation :

- inaccessible aux tracteurs,
- délai d'exploitation : 30 avril 2002,
- paiement par chèque à l'ouverture des offres ou à remettre en mairie,
- prix minimum fixé à 7,62 €, prix au m<sup>3</sup> pour la totalité du lot.

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2002

#### • DÉCHETTERIE

Le maire rappelle que, depuis plusieurs années, les communes d'Allinges, Orcier et Le Lyaud se sont réunies pour le traitement et l'élimination des déchets, hors déchets ménagers, par le biais de la déchetterie sise à Allinges.

La gestion de ce centre avait été confiée à un prestataire de service et il y a lieu de passer un nouveau contrat afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur. Le Conseil décide de renouveler la convention avec les communes d'Allinges et Orcier, de désigner la mairie d'Allinges comme coordinateur de groupement et d'approuver le dossier de consultation.

Le Conseil délègue M. Gérard MOUCHE en qualité de membre titulaire de la commission d'appel d'offres, et M. Franck PETITJEAN en qualité de suppléant.

#### • ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - CONTRAT ANNUEL

Le Conseil accepte de renouveler le contrat annuel avec l'entreprise DEGENÈVE, de Lullin, pour l'entretien du réseau d'éclairage public (passage mensuel).

#### • REMISE DE PÉNALITÉS

Suite à la demande de la Trésorerie Générale, le Conseil donne, à titre exceptionnel, un avis favorable à la demande de remise de pénalités proposée par le Trésorier, qui s'élève à la somme de 91,17 €.

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2002

Excusé : Félice LASORSA

• SIPACOR : ADHÉSION A LA CARTE "ACHATS GROUPÉS"  
Madame le maire rappelle que l'équipement informatique de l'école s'effectue dans le cadre d'une opération syndicale financée par une aide de l'Etat. Afin de clarifier la position juridique de la commune et de bénéficier de la subvention DGE, il est nécessaire d'adhérer à la carte syndicale "achats groupés". Le Conseil Municipal accepte cette adhésion.

#### • REVALORISATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION D'ADJOINT AU MAIRE

Sur proposition de Madame le maire, et en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, le Conseil Municipal accepte la revalorisation de l'indemnité des adjoints, au taux maximal du nouveau barème en vigueur, soit 16,5 % de l'indice brut mensuel 1015 de la fonction publique.

# Compte-rendus du Conseil Municipal

## • TRAITEMENT DES DÉCHETS

Mlle Stéphanie PONCET représentant le Syndicat du Pays de la Côte et du Redon, est intervenue pour présenter une première étude relative à la possibilité d'une gestion globale des ordures ménagères dans le cadre du SIPACOR. Le projet proposé permettrait :

- la mise en place d'une collecte sélective à 5 matériaux. La collecte sélective multimatériaux permet la collecte et le tri des matériaux pour lesquels existent des filières de valorisation ou de recyclage,

- la collecte et le traitement des ordures ménagères,

- la gestion des déchetteries fixes et itinérantes avec création d'un point supplémentaire de collecte des déchets verts sur la commune de Perrignier.

Cette gestion globale du traitement des ordures ménagères permettrait de bénéficier d'une TVA à taux réduit (5,5 % au lieu de 19,6 %), et de rationaliser la gestion sur l'ensemble du territoire en optimisant les coûts de collecte.

La mise en place de la collecte sélective ayant un coût élevé, plusieurs organismes agréés par l'Etat peuvent aider financièrement les collectivités locales et garantissent la reprise par des filières de récupération des matériaux. L'ADEM et la Région Rhône-Alpes accordent également des aides.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour que le SIPACOR continue son étude de faisabilité sur le dossier "gestion des déchets", avec plus particulièrement :

- une étude financière et logistique complémentaire ;

- une négociation avec la commune d'Allinges en ce qui concerne la déchetterie qui est située sur son territoire.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2002

### • COMPTES DE GESTION - COMPTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil approuve les comptes de gestion dressés par le Receveur Municipal et adopte les comptes administratifs qui se résument ainsi :

#### BUDGET PRINCIPAL :

- Section de fonctionnement :

Dépenses : 2 972 698,75 Frs

Recettes : 4 729 494,96 Frs

Excédent de fonctionnement : 1 756 796,21 Frs

- Section d'investissement :

Dépenses : 725 196,99 Frs

Recettes : 1 153 646,71 Frs

Excédent d'investissement : 428 449,72 Frs

#### BUDGET EAU :

- Section d'exploitation :

Dépenses : 217 716,81 Frs

Recettes : 803 860,50 Frs

Excédent d'exploitation : 586 143,69 Frs

- Section d'investissement :

Dépenses : 936 893,15 Frs

Recettes : 1 327 791,36 Frs

Excédent d'investissement : 390 898,21 Frs

#### BUDGET "LES ARCADES" :

- Section de fonctionnement :

Dépenses : 10 466,78 Frs

Recettes : 36 331,77 Frs

Excédent de fonctionnement : 25 864,99 Frs

- Section d'investissement :

Dépenses : 232 750,30 Frs

Recettes : 229 515,80 Frs

Déficit d'investissement : 3 234,50 Frs.

#### • SELEQ 74

Madame le maire donne connaissance au Conseil du décret n°2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, et précise que le montant de la redevance n'a pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956.

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum, et souhaite que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1<sup>er</sup> janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.

#### • SOUMISSION AU RÉGIME FORESTIER DE PARCELLES FORESTIÈRES ET DISTRACTION DE LA PARCELLE N° C 921

Afin de concrétiser l'échange de parcelles forestières intervenu entre la commune et un particulier, le Conseil Municipal décide de soumettre au régime forestier la parcelle C 180, lieu-dit "Les Bévioux" et de procéder à la distraction de la parcelle C 921 lieu-dit "Les Bossenées".

D'autre part, l'aménagement forestier étant en cours de révision, le Conseil accepte, sur proposition de l'Office National des Forêts, d'intégrer la partie boisée de la parcelle communale n° C 335 à la forêt communale du Lyaud.

#### • ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

SECTEUR "LES BOIS D'EN BAS"

Madame le maire informe le Conseil que plusieurs propriétaires ont procédé à un remembrement de parcelles situées aux "Bois d'en Bas", afin de créer 15 parcelles destinées à l'urbanisation. L'alimentation électrique étant insuffisante dans ce secteur pour alimenter les 15 habitations futures, les aménageurs des parcelles se sont engagés à faire réaliser les travaux nécessaires par E.D.F.

A cet effet, le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition d'E.D.F. une surface de 10 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée AE 371 (près du cimetière), afin d'y édifier le poste de transformation, et autorise le maire à signer la convention à intervenir avec E.D.F.

#### • RECHERCHE D'EAU

Afin d'améliorer les conditions de captage et la connaissance de la ressource en eau des secteurs des "Chavannes" et du "Crêt Boulanger", les communes du Lyaud et d'Armoy ont entrepris, avec l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de la Haute-Savoie, des travaux de reconnaissance dans le secteur du "Crêt Boulanger".

La recherche a été fructueuse et les résultats des tests effectués sont considérés comme optimistes : un pompage d'essai est mis en place pour une durée de deux mois afin d'affiner les valeurs observées au cours des premiers tests, et de revoir éventuellement la gestion des ressources en eau communales.

# Compte-rendus du SIVOM

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 JANVIER 2002 AU SIÈGE DE LE LYAUD

### • OBJET : CRÉATIONS D'EMPLOIS SAISONNIERS

Monsieur le Président énumère les diverses tâches à effectuer durant la période printanière et estivale. La mise en place des 35 heures a réduit la durée du travail des services techniques sans pour autant permettre au Syndicat de créer une embauche au service technique. De plus, les agents titulaires bénéficient de leurs congés annuels durant les mois de juillet, août, septembre. Les charges de travail sont aussi plus importantes à cette époque et l'effectif est restreint. Il conviendrait donc d'engager du personnel saisonnier, pour une période déterminée allant d'avril à septembre 2002.

Le Comité Syndical décide la création d'emplois saisonniers, à temps complet, pour une période déterminée allant du mois d'avril au mois de septembre 2002.

### • OBJET :

CONTRIBUTION A LA CAISSE MUTUELLE  
DE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Comité Syndical décide d'allouer une contribution d'un montant de 137,50 € à la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales, afin de participer aux prestations à caractère social.

### • OBJET :

PARTICIPATION A L'ORGANISATION  
D'UNE CLASSE VERTE POUR LES ÉLÈVES  
DE MOYENNE ET GRANDE SECTIONS

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que le Conseil Général de la Haute-Savoie a décidé de participer à l'organisation des classes de neige et des classes vertes dans un centre de Haute-Savoie, par une école primaire publique ou privée du Département.

Monsieur Eric BENOIT, professeur des écoles, remplaçant de l'enseignante de la classe de moyenne et grande sections de maternelles souhaite organiser une classe de découverte à 5 km d'Annecy, à 30 minutes du sommet du Semnoz. Ce centre est situé aux portes du Parc Régional des Bauges. Il offre un cadre calme et sécurisant pour le déroulement d'activités de découverte. Il est également adapté pour recevoir de jeunes enfants de maternelle. Les objectifs pédagogiques du projet sont "Apprendre et vivre ailleurs, ensemble et autrement".

Un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves afin d'évaluer l'intérêt de ce projet, les parents sont favorables à 100 % à l'organisation d'une classe verte et acceptent également unanimement de participer au financement à hauteur de 30,49 € par enfant.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré :

- décide de voter une subvention exceptionnelle de 741,15 € pour participer à l'organisation de la classe verte dans le centre UFOVAL "Les Puisots" projeté par Eric BENOIT ;

- décide d'inscrire la somme de 741,15 € au budget 2002.

### • OBJET : TARIF INTERVENTION SUR RÉSEAUX D'EAU

Vu la convention passée entre le Syndicat Intercommunal, et les Communes Membres, et notamment son article 2, le Comité Syndical :

- décide de fixer le tarif horaire d'intervention des Agents Syndicaux, sur les réseaux d'eau communaux, à 20 € par heure de travail ;

- décide de fixer le tarif horaire d'utilisation des engins syndicaux, pour les travaux d'intervention sur les réseaux d'eau à 28 € par heure, en nombre égal aux heures d'intervention des Agents Syndicaux.

### • OBJET :

TARIF HORAIRE D'UTILISATION DU TRACTO-PELLE  
PAR LES COMMUNES ADHÉRENTES AU SYNDICAT  
Le Comité Syndical,

- décide de fixer le coût de l'heure normale, à 12,24 € pour l'exercice 2002 ;

- décide à la majorité d'augmenter le prix horaire d'utilisation du tracto-pelle de 1 %, le tarif horaire est donc fixé à 36,95 € pour l'exercice 2002.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 20 MARS 2002 AU SIÈGE DE LE LYAUD

### • OBJET : BUDGET PRIMITIF 2002 - ADOPTION

Le Comité Syndical examine et approuve le Budget Primitif 2002 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 407 590,00 € pour la section de fonctionnement et à celle de 87 312,00 € pour la section d'investissement.

### • OBJET :

TRANSFORMATION DU POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN  
A TEMPS NON COMPLET EN TEMPS COMPLET

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical le protocole d'accord portant sur l'aménagement et la réduction du temps de travail arrêté le 4 janvier 2002, maintenant le poste d'agent d'entretien à temps non complet à une quotité de 35/35<sup>e</sup> avec augmentation de la rémunération. Il informe également les membres du Comité que suite aux dispositions retenues, il convient de modifier le poste d'agent d'entretien à temps non complet en poste d'agent d'entretien à temps complet. Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide de modifier le poste d'agent d'entretien à temps non complet en poste d'agent d'entretien à temps complet.

### • OBJET :

CRÉDIT SCOLAIRE : MONTANT DE LA PARTICIPATION  
POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical, qu'avec le passage à l'euro, il conviendrait de transformer la participation financière pour l'achat de fournitures scolaires en euros. Le crédit est de 275,00 Frs par enfant pour l'année scolaire. Monsieur le Président propose au Comité Syndical de transformer cette somme en euros mais également de l'arrondir.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide de fixer la participation financière pour le crédit école à 42 € par élève pour l'année scolaire 2002/2003.

## Compte-rendus du SIVOM

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 12 JUIN 2002 AU SIÈGE DE LE LYAUD

• OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2001- ADOPTION

Le Comité Syndical délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2001 dressé par le Président, Daniel CHAUSSÉE, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Le Comité Syndical adopte le Compte Administratif qui se résume ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 2 203 909,21 Frs  
Recettes : 3 115 933,88 Frs

Section d'investissement :

Dépenses : 580 638,61 Frs  
Recettes : 1 567 019,95 Frs

Résultat global :

Excédent fonctionnement : 912 024,67 Frs  
Excédent d'investissement : 986 381,34 Frs

• OBJET : COMPTE DE GESTION 2001 - ADOPTION

Le Comité Syndical, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2001 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2001, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2001, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

• OBJET : BUDGET PRINCIPAL M 14 - AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2001

Après avoir entendu et approuvé ce jour 12 juin 2002, le compte administratif du SIVOM pour l'exercice 2001, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2001, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 912 024,67 Frs (soit 139 037,27 €) et un excédent d'investissement de 986 381,34 Frs (soit 150 372,87 €).

Le Comité Syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2001 comme suit :

- 412 024,67 Frs (soit 62 812,76 €) en section de fonctionnement à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;  
- 500 000,00 Frs (soit 76 224,51 €) en section d'investissement à l'article 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés).

Décide d'affecter le résultat d'investissement de l'exercice 2001 soit 986 381,34 Frs (soit 150 372,87 €) en section d'investissement à l'article 001 (résultat d'investissement reporté).

• OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE  
POUR LA CLASSE DE CM1-CM2

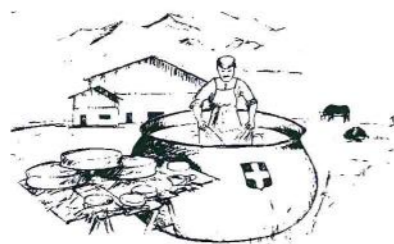
La classe de CM1-CM2 a gagné une invitation à la journée de promotion de la lecture, organisée le vendredi 14 juin 2002, à Annecy, au cours de laquelle un prix était également remis à l'écrivain dont le livre était lauréat du classement. La classe de CM1-CM2 sollicite le Syndicat Intercommunal pour participer aux frais de déplacement.

Le Comité Syndical, décide de voter une subvention exceptionnelle de 100 € pour participer aux frais de voyage afin que les enfants se rendent à la journée de promotion de l'écriture à Annecy.

• OBJET : TARIF DE LOCATION DE L'APPARTEMENT  
DU SIVOM - ANNÉE 2002/2003

Le Comité Syndical décide d'augmenter de 2 % le montant mensuel du loyer de l'appartement du SIVOM pour l'année 2002/2003 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002.

### SARL LA FERME DE TROSSY



Producteurs de Reblochons et Abondances fermiers  
SARL LA FERME DE TROSSY  
90 Rte de Trossy - 74200 Le Lyaud Tél. et Fax 04 50 70 57 19

PERRET-JEANNERET PH.

CHARPENTE  
COUVERTURE  
ZINGUERIE

Z.I. La Genevrière  
74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 70 54 79  
Fax 04 50 73 90 00

## La Forêt Communale

La forêt, espace naturel et économique, est un capital précieux dont il est nécessaire d'assurer la pérennité ; tout doit être mis en œuvre pour qu'elle conserve ses fonctions essentielles :

• **une fonction de production** : la forêt produit en moyenne 1 000 m<sup>3</sup> de bois par an, ce qui représente une recette annuelle moyenne d'environ 220 000 Frs pour la commune.

Cependant, suite au sinistre de décembre 1999, 10 067 m<sup>3</sup> ont été vendus, ce qui compromet inévitablement les ventes des prochaines années ;

• **une fonction écologique** : la forêt constitue un type de milieu naturel abritant de nombreuses espèces végétales et animales ;

• **une fonction sociale** : la forêt accueille un public très large : promeneurs, randonneurs, ramasseurs de champignons, chasseurs. Elle est également un élément important du paysage et du cadre de vie.

En matière de gestion, la sagesse consiste donc à œuvrer, en collaboration avec l'Office National des Forêts, pour l'entretien régulier de notre forêt, mais aussi pour engager des investissements à long terme.

### Programme de reconstitution de peuplements forestiers dévastés par la tempête de décembre 1999

Suite à la tempête de décembre 1999, il est aujourd'hui nécessaire et urgent de réaliser d'importants travaux de repeuplement. A cet effet, un projet de reconstitution de la forêt communale a été mis en place par l'Office National des Forêts.

Ce programme pluriannuel de repeuplement devra être réalisé sur une période maximum de 4 ans et permettra la reconstitution sur une surface de 15 hectares.

Ces travaux comprennent : la préparation du terrain, la fourniture de 1100 plans/hectare, leur mise en place et les dégagements sur trois années.

Le coût de ces travaux est important mais la commune peut actuellement bénéficier de subventions allouées par l'Etat et l'Union Européenne. Ces aides financières ne seront pas renouvelées, d'où l'intérêt de démarrer ce programme sans attendre.

#### FINANCEMENT DU PROGRAMME

Montant des travaux HT : 93 760 € (615 025 Frs)  
Montant total des subventions : 50 940 € (334 144 Frs)  
Solde à la charge de la commune HT : 42 820 € (280 881 Frs)

#### FORÊT COMMUNALE DU LYAUD

Volumes récoltés de 1991 à 2001 (\*)

Exercices	Volumes (m <sup>3</sup> )	Recettes en Frs
1991	44,93	11 772,00 F
1992	755,25	208 038,00 F
1993	609,58	121 170,50 F
1994	1 385,77	321 425,00 F
1995	2 036,39	457 812,00 F
1996	778,07	153 119,00 F
1997	727,15	152 909,50 F
1998	1200,34	154 630,00 F
1999	2 630,64	457 631,50 F
2000	10 067,11	1 046 679,11 F
2001	13,09	1 177,00 F
TOTAUX	20 248,32	3 086,363,61 F

(\*) Bois sur pied en bloc - bois sur pied/unité de produits bois façonnés.



Michel PISSARD-GIBOLLET  
INDUSTRIE - BÂTIMENT - COMMERCE - PARTICULIERS

463 ZI Genevrière  
Route des Blaves - 74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 73 99 14 - Fax 04 50 70 58 50

repro  
léman

PHOTOCOPIES COULEURS  
TIRAGE COPIE PLANS  
IMPRESSION NUMÉRIQUE GRAND FORMAT  
PLASTIFICATION TOUS FORMATS  
TEE-SHIRT PERSONNALISÉ

4 bis - Avenue de la Dranse - THONON  
Tél. 04 50 71 91 59

Jean...GRANDO  
Électroménager  
Arts de la table - Poêles et Cheminées

1, rue des Granges  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 07 79

## Assainissement - S.I. Pays de la Côte et du Redon.

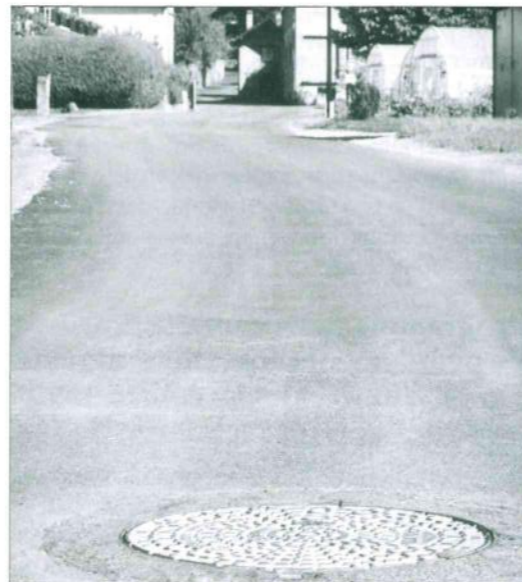
L'été 2002 marque la fin de deux tranches importantes de travaux d'assainissement sur la commune du Lyaud. En effet, l'année 2001 a tout d'abord vu la jonction Thonon - Le Lyaud s'achever avec la mise en place de 5,7 km de canalisations et 60 branchements particuliers réalisés (montant des travaux : 1 503 873,26 € HT). Ce réseau structurant, qui passe par Noyer (commune d'Allinges) et Moulins d'Amphion, permet de collecter l'ensemble du réseau unitaire du chef-lieu par un déversoir d'orage situé au niveau de la porcherie.

Puis à la fin de l'année 2001, a commencé la réalisation du structurant Les Blaves-Trossy permettant de raccorder le hameau de Trossy au structurant aux Moulins d'Amphion. Ce collecteur a été mis en place afin de protéger les captages d'eau potable des Blaves, du Voua de Ly et de Praquemont. Ce réseau de 1,9 km de long a permis à 55 foyers d'être raccordés pour un montant total des travaux de 351 320, 00 € HT. Ainsi, au début de l'été 2002, environ 67 % des habitants du Lyaud seront raccordés ou raccordables au réseau collectif d'assainissement.

Pendant les travaux...



... une fois terminés.



## 2<sup>e</sup> Duathlon des Hermones

Cette manifestation aura lieu le **dimanche 22 septembre 2002**

(sous réserve des autorisations préfectorales).  
Epreuve de course à pieds et de vélo,  
par équipes de deux (80 équipes maximum).

- Distance course à pied : 6 km et 3 km
- Distance vélo : 26 km
- Droit d'engagement : 20 € par équipe.

Inscriptions auprès de Dorothee JACQUET  
231, route des Champs de Beule - 74200 Le Lyaud  
accompagnées du règlement par chèque uniquement  
(libellé à l'ordre de 2 D SPORT ORGANISATION)  
Renseignements au 04 50 73 93 10.

**Fleurs**  
**AGNAIRE**  
20, Av. des Allinges  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 95

**JACQUET**  
**TRAITEUR**  
Conseil en Réception

THONON : 62, route d'Evian  
Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24

## Les Élections

### ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES : AVRIL-MAI 2002 / LE LYAUD

Nombre d'inscrits : 812

#### 1<sup>er</sup> tour (21 avril 2002)

Nombre de votants : 672

Nombre de suffrages exprimés : 633

#### Résultats :

Bruno MEGRET	11	Noël MAMÈRE	30
Corinne LEPAGE	16	Lionel JOSPIN	90
Daniel GLUCKSTEIN	5	Christine BOUTIN	24
François BAYROU	51	Robert HUE	21
Jacques CHIRAC	126	Jean-Pierre CHEVÈNEMENT	43
Jean-Marie LE PEN	118	Alain MADELIN	25
Christiane TAUBIRA	9	Arlette LAGUILLIER	28
Jean SAINT-JOSSE	13	Olivier BESANCENOT	23



#### 2<sup>e</sup> tour (5 mai 2002)

Nombre de votants : 700

Nombre de suffrages exprimés : 649

#### Résultats :

Jacques CHIRAC : 538  
Jean-Marie LE PEN : 111

Taux de participation :

	Le Lyaud	Canton Thonon-Est	Haute-Savoie
1 <sup>er</sup> tour	82,75 %	71,91 %	72,72 %
2 <sup>e</sup> tour	86,20 %	78,35 %	80,10 %

**GAILLARD**  
**OUTILLAGE**

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : JUN 2002 / LE LYAUD

Nombre d'inscrits : 817

#### 1<sup>er</sup> tour (9 juin 2002) :

Nombre de votants : 574

Nombre de suffrages exprimés : 570

#### Résultats :

Jean-Marc CHAVANNE	118	Martine CHATEL	45
Eric DECOTTEGNE	6	Serge CONTOUX	4
Frédéric ZORY	233	Natacha BACONNET	6
Réjean FRISON	5	Pierre BOULET	1
Pierre MUDRY	9	Emmanuel HEINIS	2
Jean DENAIS	133	Brigitte BAPT-DUFRESNE	8

#### 2<sup>e</sup> tour (16 juin 2002) :

Nombre de votants : 515

Nombre de suffrages exprimés : 502

#### Résultats :

Jean-Marc CHAVANNE : 252  
Frédéric ZORY : 250

Taux de participation :

	Le Lyaud	Canton de THONON-EST	5 <sup>e</sup> circonscription
1 <sup>er</sup> tour	70,25 %	61,87 %	60,63 %
2 <sup>e</sup> tour	63,03 %	55,80 %	53,27 %



### VENTE - LOCATION - RÉPARATIONS

Tél. 04 50 26 21 00 - Fax 04 50 26 19 69  
18, chemin des Tissottes  
74200 THONON

## Matagasse

La Renaissance, tel était le thème de la Matagasse 2002, suite à la Fête du Temps de septembre 2001.

Soleil, chaleur, foule, confettis, musique, tout était de la fête.

La petite équipe d'Armoys-Le Lyaud s'est bien amusée, le samedi à Allinges et le dimanche à Thonon.

La fête s'est terminée avec un poignet cassé, et oui, ça glisse les confettis ! Mais cela n'a pas démoralisé les troupes et nous repartirons en 2004 ! Promis !



**8 Septembre 2002**

*La Fête du Temps est de retour au Lyaud... sur le thème des Mousquetaires !*

Nous vous attendons nombreux sur le Champ Dunant en habit : de mousquetaires, corsaires, pirates etc... pour un après-midi festif et historique !

## Foyer Rural Culturel

### FESTIVAL DE THÉÂTRE :



Avec une moyenne de 150 spectateurs par soirée, ce sont près de 1000 amateurs de théâtre qui sont venus assister à ce premier rassemblement théâtral à la salle polyvalente d'Armoys.

Six troupes d'amateurs de Haute-Savoie sont venues jouer pas moins d'une douzaine de spectacles. La diversité des programmes, la qualité des pièces et des acteurs ont contribué à cette réussite.

Bravo à Jocelyne MARCLAY et Roger FIAMMINGO, instigateurs et organisateurs de ce projet. Bonne initiative que de faire connaître ces comédiens quasi-professionnels. Merci à toutes les personnes, qui, de près ou de loin, ont participé à la bonne marche de ce festival qui sera reconduit l'année prochaine.

Manifestation organisée sous le support du foyer rural et subventionnée par le Conseil Général (381,12 €), la commune d'Armoys (458 €) et par divers sponsors (2 082,50 €).



### NOUVEAUTÉS POUR LA PROCHAINE SAISON :

YOGA POUR LES ENFANTS : activité proposée aux enfants à partir de 6 ans.

YOGA POUR LES ADULTES : la pratique du Yoga nous invite à mieux vivre le présent.

CHORALE ADULTE : proposant des chants essentiellement issus du répertoire de la variété française des années 80 à nos jours. Il n'est pas nécessaire de savoir lire une partition.

**Attention :** un minimum de 20 personnes est nécessaire pour que cette activité puisse être mise en place.

BRODERIE : points de croix sur tissus de lin (points ajourés - points décoratifs).

## Deux lyaudines au Burkina-Faso en Février 2002

### UNE EXPÉRIENCE RICHE EN VÉCU :

Depuis le temps qu'André Arnet, le curé d'Abondance, nous parlait de l'Afrique, nous rêvions d'y aller, et lorsqu'il nous a proposé de faire quelque chose au Burkina-Faso, nous n'avons pas réfléchi très longtemps.

Ce fut un "oui" franc et massif pour 14 jeunes de l'aumônerie d'Abondance, ainsi que nous deux, lyaudines : Stéphanie et Julie.

"Il vaut mieux offrir un filet que de donner des poissons", c'est dans l'esprit de ce proverbe chinois que nous sommes partis vers ce continent méconnu, avec l'argent récolté sur six mois à l'occasion de "marchés de Noël", de loteries, de repas, de belotes, de vente de cartes de vœux ou encore quelques dons. Le prix du voyage restant à la charge de chacun.

Nous avons alors pu aider les maraîchers dans leur "boulis" (réservoirs qui servent à recueillir l'eau au moment de la saison des pluies, pour faire face au moment de la sécheresse), servant à nourrir la population en légumes, en leur apportant du matériel ainsi que des encouragements.

Mais c'est également à travers la rencontre d'une population de lycéens ou de Touaregs, à travers l'hospitalité et la générosité,

l'immensité et l'inconnu que nous avons vécu 15 jours inoubliables, gravés dans nos cœurs, leçon de vie. Désormais, nous correspondons et entretenons les liens d'amitié tissés avec quelques uns, et envisageons fortement un nouveau départ.

Julie et Stéphanie.

Animation d'une messe au Lyaud par L'Aumônerie de Thonon.



**Fillion**  
PRESSE & SERVICES

**presse tabac loto photo**

1200 route de Noyer • 74200 Allinges

Tél. 04 50 73 98 58

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ ÉLECTRICITÉ

**FINÉLEC**

INSTALLATION - DÉPANNAGE - SERVICES

50, rue du Centre - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93

**Maçonnerie  
Lassauzet Gilles**

105, RUE DU SANJHON  
74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 90 79  
Fax 04 50 70 58 38

**PARTNER CHAUFFAGE**

BAZZANI Jean-Pierre et BURNICHON Yves

**Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz**  
Dépannage, installation et remplacement

275, rue du Sanjhon - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 70 58 81 - Fax 04 50 70 50 68



électricité générale  
tous travaux de terrassement  
le spécialiste de l'éclairage public  
et des transformateurs



**sarl ÉLECTRICITÉ  
& TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE**

Le Seytroux - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80

## Une Classe Découverte aux "Puisots"

Les 10, 11, 12 juin 2002 les élèves de l'école maternelle d'Armoy-Le Lyaud (classe de moyenne et grande sections) sont partis en classe de découverte au centre d'UFOVAL des "Puisots" au cœur de la forêt du Semnoz à quelques kilomètres de la ville d'Annecy et de son lac.



Les enfants ont pu, dans ce cadre verdoyant vivre, pour la grande majorité, leurs premières expériences de vie en collectivité hors du contexte familial et de la structure scolaire classique : gérer ses affaires, faire sa toilette, s'habiller seul, dormir avec les copains, partager de nombreuses activités de pleine nature... sont autant de situations enrichissantes qui permettent aux élèves de devenir plus autonomes.



Voici quelques moments forts de ce séjour. Le lundi malgré un temps maussade, mais heureusement sans pluie, les enfants ont pu faire une première promenade jusqu'à la croix du Crêt : belvédère dominant le lac d'Annecy. Au retour de cette balade, les enfants ont participé à une grande chasse aux trésors avec les élèves de l'école maternelle du Chinailon (le Grand-Bornand), véritable course d'orientation en étoile, les chasseurs de trésors en herbe ont pu ainsi prendre possession du centre et des ses alentours.

La journée du mardi a été particulièrement bien remplie : le matin avec deux animateurs FRAPNA, Martine et Julien, les

enfants ont appris à rechercher les indices et traces prouvant l'existence de certains animaux et insectes dans les sous-bois. Ensuite avec Manue et Sophie (animatrices du centre), tous les enfants ont passé le permis trotinette sur le parcours aménagé des "Puisots" validant ainsi la connaissance des principales règles et des panneaux de sécurité routière. L'après-midi était consacré aux poneys avec toute la sympathique équipe du centre équestre "La Cavale" de Sevrier. Les enfants étaient tour à tour en charrette ou à dos de poney. La promenade a pris fin au centre où les enfants ont pu faire quelques jeux et prendre soin des poneys en les toilettant. Le mardi soir la veillée "magique" tant attendue a pu avoir lieu : les enfants avaient récolté du bois en fin d'après-midi pour faire un grand feu de camp. Manue avait eu la bonne idée d'apporter des chamallows que nous avons mangés grillés... Un des plus beaux souvenirs du séjour.

Le dernier jour, le mercredi, une très grande balade (1 h 30 de marche !) nous a conduit au parc de la "Grande Jeanne" où les enfants ont pu découvrir des cerfs, daims et mouflons. Après un pique-nique bien apprécié de tous, la balade a pu se poursuivre jusqu'aux portes de la ville d'Annecy. Et c'est sous une chaleur écrasante que nous avons pu profiter des pelouses accueillantes et rafraîchissantes de la cour du château. La visite de la vieille ville d'Annecy a été ponctuée d'une pause "glace" bienvenue par cette chaleur !

La promenade s'est terminée à la plage des "Marquisats" où le car nous attendait pour nous ramener au centre. Après un goûter bien mérité, nous avons pris le chemin du retour, les yeux encore pétillants des nombreux souvenirs de ces trois jours formidables.

Que soient ici vivement remerciés tous nos partenaires : les maires des communes d'Armoy et de Le Lyaud, le Conseil Général de Haute-Savoie, l'Association des Parents d'Elèves d'Armoy-Le Lyaud, sans oublier les parents de la classe de moyenne et grande sections qui par leur confiance et leur aide financière ont permis l'organisation de ce séjour.



## Entente Armoy - Le Lyaud - Orcier Football

Une saison de plus se termine... Les vacances sont là, les ballons sont rangés dans les râteliers, les chaussures sont lavées et cirées (du moins je l'espère) pour pouvoir attaquer en septembre dans les meilleures conditions possibles.

Des vacances bien méritées pour les jeunes joueurs, mais aussi pour toute l'équipe d'encadrement qui a encore réalisé des prouesses pendant la saison, avec de bons résultats dans l'ensemble.

Mais c'est surtout au tournoi de Pentecôte que tous les records ont été battus. Malgré la pluie du samedi, toutes les équipes étaient présentes et ont fait preuve d'un courage extraordinaire : aucun match annulé, pas de retard dans le planning, et en plus un rayon de soleil pour la finale et la remise des prix du soir.

Une journée de repos pour se refaire une santé et se sécher, quelques derniers réglages, une bonne nuit de sommeil et au boulot pour la grosse journée, celle du lundi, avec le tournoi de l'Amitié (qui voit se rencontrer les 15 ans, 18 ans, espoirs, seniors et vétérans), les poussins et les benjamins. Toute la journée, se sont des joutes très amicales sous un soleil de plomb. Pas de coupure pour le repas, mais une équipe de "cuisstots" et serveuses tellement efficaces que tout le monde aura le temps de manger tranquillement entre les matches. Et nous voilà déjà au moment des finales.

Très belles prestations de toutes les équipes, quelques écarts de certains parents et dirigeants qui tiennent à montrer aux enfants ce qu'il ne faut surtout jamais faire, et nous voilà de nouveau à la remise des prix.

Petites interventions des maires ou de leur représentant et la grande distribution commence : ballons, médailles, coupes, challenge. Pendant que tout ce petit monde récupère ses cadeaux, une équipe s'affaire déjà au démontage et au rangement du matériel, dans un souci d'efficacité rare. Il est 20 h, un dernier coup de balai et plus aucune trace des 500 personnes qui ont passé une très bonne journée sur le stade Dubouloz.

Merci encore à tous pour ce travail extraordinaire que vous avez fait pour le 9<sup>e</sup> tournoi de Pentecôte de l'Entente ALO.

9<sup>e</sup> édition que je voudrais dédier à notre copain Ben qui, comme un clin d'œil au destin, a choisi ce samedi de Pentecôte pour partir sous des cieux plus cléments. Ben, tu étais à l'origine de ce tournoi, tu faisais partie de notre équipe, et la remise des prix de samedi était empreinte d'une immense tristesse et quelques larmes ont roulé sur les joues lors de la minute de silence qui t'a rendu hommage. La maladie a été la plus forte mais tu laisses une empreinte indélébile dans nos cœurs et ton souvenir planera toujours sur nos stades, sur ces jeunes "footeux" que tu aimais tant. Salut Ben, on se reverra un jour !

Pour ce temps de vacances, nous vous donnons rendez-vous le samedi 27 juillet pour le loto du foot, sous chapiteau sur le Champ Dunant au Lyaud, et le lendemain, 28 juillet, au même endroit pour la Fête du Village.

L'ensemble du Comité de la Commission des jeunes vous souhaite de bonnes vacances, sous un soleil radieux, et vous attend début septembre en grande forme pour une nouvelle saison.





## A.S Le Lyaud - Armoy

### Du changement dans la continuité ...

Fin de saison marquée par le départ de dirigeants qui ont œuvré valablement à la cause du football.

Merci à Gilbert FROSSARD (depuis plus de 40 ans), à Rémy et Yvette FILLON (depuis plus de 20 ans), à Alain IACAZZI, d'avoir consacré des nombreuses années au club. Merci pour votre dévouement et votre participation.

Ils seront remplacés au comité par Claude NÉPLAZ, Jérôme GALLAY, Stéphane BARRIL. C'est un groupe de 18 membres qui aura la tâche de mener le club présidé par Claude ROGUIER avec un comité directeur identique renforcé au secrétariat. Principal changement : notre entraîneur Jean-Pierre FROSSARD souhaite prendre du recul après cinq années comme responsable d'équipes.

Le groupe des joueurs, le comité, ont tenu, à leur manière, à remercier Jean-Pierre, par des cadeaux. Tous ont voulu souligner sa compétence, sa disponibilité, son enthousiasme, qui lui ont permis des résultats probants mais surtout d'avoir réussi l'intégration de la nouvelle génération de footballeurs locaux.

Michel LACROIX le remplacera à ce poste, pour une saison pleine de promesses tant pour les seniors que pour nos jeunes, auteurs d'une saison globalement satisfaisante, dirigés par Daniel FAVRE-VICTOIRE.

Évènements à venir : le loto et la fête de l'été où nous vous

attendons nombreux comme nous l'étions à Genève pour soutenir les "Bleuets" lors des championnats d'Europe Espoirs contre la Belgique.

Et sachez que durant la saison 2001/2002, l'A.S. Le Lyaud-Armoy engageait chaque week-end 11 équipes dans chaque niveau de la compétition de seniors à féminines avec 187 licenciés.

Sans compter les débutants et tout l'encadrement et dirigeants qui représentent au total un effectif de plus de 250 adhérents, aussi avons nous besoin de soutien et nous comptons sur vous.

Bonnes vacances d'été et rendez-vous, à la reprise fin août, autour des stades du Lyaud ou d'Armoy.

Le Président.



### Lucien PETITJEAN et Fils

ENTREPRISE CARRELAGE  
FAÏENCES

Moulins d'Amphion - LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 91 95

### L'Épicerie du Boulangier

A. NÉPLAZ

Rue de la Mairie • 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 96 19

PAIN  
VIENNOISERIE  
PATISSERIE  
ALIMENTATION

### DOMINIQUE SERVAES Artisan Bijoutier

476, Route des Devants  
74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 95 79

F. GALLAY T.V.  
REPARATION T.V. - POSE D'ANTENNES  
Tél. 04 50 70 56 99  
Lotissement Les Rierêts  
74200 LE LYAUD

## Entente Armoy - Le Lyaud Gymnastique

L'effectif diminué, en raison de la suppression provisoire du cours du soir, a enregistré une croissance régulière au cours de l'année et une assiduité remarquable jusqu'à fin juin.

Perdant l'homme du soir, nous avons accueilli l'homme du matin mais la parité se fait attendre ! Allons messieurs, n'hésitez pas à vous joindre à la dynamique équipe féminine. Chacun travaille à son rythme. Les courbatures sont facultatives, la bonne humeur est de rigueur.

tives, la bonne humeur est de rigueur.

Les cours reprendront vers la fin septembre, le lundi de 8 h 30 à 9 h 30, à la salle "Hormones" de la mairie du Lyaud pour les abdo-fessiers - stretching.

Pour le cours du soir, une décision sera prise à la rentrée.

Bonnes vacances, faites le plein d'énergie et à bientôt.

Renseignements au 06 71 66 96 69.

## Tennis Club du Lyaud

Nous vous rappelons que le tennis est accessible à toutes et à tous, que les tarifs sont les suivants :

- 15 € par enfant à l'année
- 30 € par adulte à l'année

Lors de notre dernière Assemblée Générale, il a été décidé d'un tarif unique pour vacancier soit :

- 10 € par personne pour une semaine
- 15 € par personne pour plus d'une semaine et ce pour un enfant ou un adulte.

Les personnes chargées des clefs et des inscriptions sont :

- M. BULTEL Pascal  
Les Trois Partieux - Le Lyaud - Tél. 04 50 73 92 23
- Mme BERLY Céline  
n° 26 Route des Cathelins - Le Lyaud - Tél. 04 50 73 97 49

Chaque année, nous faisons intervenir un professionnel afin d'assurer un stage de tennis aux enfants désirant apprendre ce sport et ce pour une somme modique (le stage étant pris partiellement en charge par le Tennis Club du Lyaud). Ce stage se

déroule sous l'œil vigilant d'un membre du bureau. Aussi, nous vous détaillons les membres du bureau (inchangé pour cette année) :

Président : M. LECORRE Thierry  
Vice-Président : M. FOUCAULT Michel  
Secrétaire : Mme BERLY Céline  
Secrétaire adjoint : M. BULTEL Pascal  
Trésorier : M. ARRACHART Frédéric.

Une nouveauté pour cette année, à chaque membre du club, il lui est remis une liste des adhérents (sur accord de ceux-ci), afin de pouvoir se contacter pour faire un match. Ainsi plus d'excuses pour les personnes seules désirant s'abonner.

A plusieurs reprises, nous avons eu la désagréable surprise de constater des actes de vandalisme sur les cours de tennis ; aussi et afin de préserver le bien de tous, nous faisons appel à la vigilance des parents.

Vous en remerciant et dans l'attente de vous voir rejoindre notre équipe.

Bon tennis !

### Hôtel-Restaurant A L'ÉCHO DES MONTAGNES

74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55

à 15 km des pistes de ski  
à 5 km du Lac Léman

PETITJEAN  
Christophe  
Artisan  
Ferblantier

247, chemin des Chevrys 74200 Le Lyaud  
Tél/Fax 04 50 73 99 68 . Port. 06 08 82 60 14

### LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES

Jean GILETTO - Ing. ETP

La Jossière  
74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 71 10 06



RENAULT

s.a.r.l. Armoy Garage

Agent

Les Combes - Armoy  
Tél. 04 50 73 95 09 - Télécopie 04 50 70 56 80

Mécanique - Carrosserie  
Dépannage nuit et jours fériés : tél. 04 50 87 90 66

## Agenda des manifestations 2002 (2<sup>e</sup> semestre)

Date	Organisateur	Activité	Lieu
13/07	Commission Sports et Loisirs	Retraite aux flambeaux - Bal gratuit	Chp Dunant - Le Lyaud
14/07	Comité des Fêtes d'Armoiy	Retraite aux flambeaux - Bal gratuit - Feux d'artifice	Armoiy
27/07	A.S. Le Lyaud-Armoiy Football	Loto	Chp Dunant - Le Lyaud
28/07	A.S. Le Lyaud-Armoiy Football	Fête de l'Eté	Chp Dunant - Le Lyaud
8/09	Luce Fillon	Fête du Temps : Les Mousquetaires	Le Lyaud
22/09	2D Sport Organisation	2 <sup>e</sup> Duathlon des Hermones	Le Lyaud
13/10	Paroisse d'Armoiy	Repas de midi	Salle des Fêtes - Armoiy
2/11	Association Sports et Loisirs	Ronde des jeunes	Le Lyaud
3/11	Association Sports et Loisirs	Course pédestre des Hermones	Le Lyaud
9/10/11	Foyer Rural Culturel Armoiy-Le Lyaud	Exposition Artisanale	Salle des Fêtes - Armoiy
16/11	Association des Parents d'Elèves	Loto	Salle des Fêtes - Armoiy
Décembre	Commission des Aînés du Village	Repas des Aînés du Village	S. Paroissiale - Le Lyaud
31/12	Entente Le Lyaud-Armoiy-Orcier Football	St-Sylvestre	Salle des Fêtes - Armoiy

## Etat civil

### NAISSANCES

MATRINGE Noémie, Marie 12 février à Evian-les-Bains  
 DETRY Camille, Aimée, Gabrielle 14 février à Evian-les-Bains  
 LAURENT Séléna 25 mars à Evian-les-Bains.

### MARIAGE

PLAGNES Chantal & DALLA PIAZZA Adriano 29 juin

### DÉCÈS

DUMONT Marie-Louise, Henriette, veuve Cornier 10 juin  
 LENOIR Gilda, Augustine, Amélie, veuve Leprat 16 mai

## Entreprise Bruno BARONE

PEINTURE  
 PAPIERS PEINTS  
 PLATRERIE  
 REVÊTEMENTS MURS ET SOLS

469, ROUTE DE TROSSY  
 7420 LE LYAUD  
 TÉL./FAX 04 50 70 50 24



## MEYNET J. SARL

Terrassements - Travaux publics - VRD

CHAMPANGES - 74500 EVIAN  
 Tél. 04 50 73 44 49 - Fax 04 50 76 21 20

## Les responsables d'associations

ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY  
 M. Claude ROQUIER  
 434, route des Devants - Tél. 04 50 73 94 89

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE  
 M. Michel MIGLIASSO  
 393, route des Devants

CONSEIL PAROISSIAL  
 POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES  
 M. André CORNIER  
 520, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 08

TENNIS-CLUB DU LYAUD  
 M. LECORRE Thierry  
 50, chemin des Trois Partieux - Tél. 06 12 27 77 99

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES  
 LE LYAUD-ARMOY  
 Mme BERLY Céline  
 Route des Cathelins - Tél. 04 50 73 97 49

BATTERIE-FANFARE  
 «L'ECHO DU HAUT-CHABLAIS»  
 M. BASTARD Jean-Michel  
 43, route des Cathelins - Tél. 04 50 73 92 14

ENTENTE ARMOY-LE LYAUD GYMNASTIQUE  
 Mme Odette LERBOULET  
 512, route de Chambrettes - Tél. 04 50 73 90 60

CLUB «RENCONTRE»  
 Mme INGLIN Renée  
 201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11  
 Mme Ginette GAUTRON  
 Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 91 73

GOUTTE DE VIE  
 M. LUGRIN Jean  
 476, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 06

ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER FOOTBALL  
 M. FAVRE-VICTOIRE Daniel  
 222, chemin des Riérets - Tél. 04 50 73 97 83

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS  
 M. DUBOULOZ Hubert  
 182, Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 92 88

2D SPORT ORGANISATION  
 Mlle Dorothee JACQUET  
 Chemin du Champ de Beule - Tél. 04 50 73 93 10

FOYER RURAL ARMOY-LE LYAUD  
 Mme CORSANO (Armoiy)  
 1521 C, route de l'Ermitage - 74200 ARMOY  
 Tél. 04 50 26 18 67

VÉTÉRANS FOOTBALL  
 M. Chistian DILIN  
 Sur-le-Crêt - 74200 ARMOY - Tél. 04 50 70 54 83

## ARMOY DISTRIBUTION

Tout pour la vaisselle  
 Equipement culinaire  
 Location vaisselle

34, avenue des Vallées - THONON  
 Tél. 04 50 83 09 35

## AMPHION-LES-BAINS

### SNACK DE LA PLAGE

Bar - Restaurant rapide  
 TOUT L'ÉTÉ

Tél. 04 50 70 88 64

ESPACE **CDDM** MENUISERIE  
 Votre partenaire régional

Avenue des Prés Verts  
 74200 THONON  
 Tél. 04 50 71 31 71  
 Fax 04 50 71 62 95

PEINTURE & DÉCORATION  
**DEGENÈVE**  
 Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES  
 Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD  
 Tél. 04 50 70 55 95 - Fax 04 50 70 55 96

## Bloc-notes

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
  - le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
  - le samedi de 9 h à 11 h 30
- Tél. 04 50 73 90 51  
Fax 04 50 70 57 26

### SECRETARIAT DU SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le secrétariat est ouvert, chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- le lundi et le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
  - le mardi de 8 h à 12 h
- Tél. 04 50 73 97 84  
Fax 04 50 70 56 53

### ORDURES MÉNAGÈRES

Sur l'ensemble de la commune les ordures sont collectées le mercredi.

Les ordures ménagères doivent être déposées :

- Les Cathelins : à côté du bassin de la route du Moulin,
- Les Chambrettes : au carrefour de la route d'Orcier,
- Chemin des Derrys : au carrefour du chemin des Jardins,
- Les Blaves et Chemin de Chantrollet : au bord de la route départementale,
- Chez NÉPLAZ : route des Cruets,
- Route d'Armoiy - Les Riérets (Vers Carlina) : en bordure de la route départementale.

Jours fériés en semaine : collecte le jeudi

### DÉCHETTERIE

La déchetterie, située à Allinges (lieu-dit Mâcheron), est ouverte les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Cette déchetterie étant strictement réservée aux habitants d'Allinges, Orcier et Le Lyaud, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

### URGENCES

Pompiers : tél. 18 (accident - incendie)  
SAMU : tél. 15 (urgences santé)  
Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

### SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian :  
Tél. 04 50 83 20 00  
Cabinet médical du Lyaud : Dr Machetto Laurence  
Tél. 04 50 70 54 11

### A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Association A.D.M.R. de la Vallée du Brevon - responsable «travail» pour la commune du Lyaud, s'occupant notamment de la constitution des dossiers : Mme Bernadette Jordan - Tél. 04 50 73 90 66.

### DIVAGATION DES CHIENS

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite. Or, cette réglementation n'est pas respectée par tous, et trop de chiens errent encore dans la commune.

De ce fait, les massifs de fleurs sont abîmés et les jeunes plantations asséchées ; ceci représente un coût pour la collectivité et un travail incessant pour le personnel qui entretient les espaces verts. D'autre part, la municipalité participe cette année encore au concours des villages fleuris, et il serait dommage que les efforts fournis par le personnel intercommunal et les particuliers soient anéantis par les dégâts causés par les chiens.

Hormis les dégradations des végétaux, les chiens déchirent les sacs d'ordures ménagères ; de nombreuses plaintes sont recueillies en mairie à ce sujet.

En outre, nous rappelons que les chiens errants représentent un danger pour les promeneurs, les enfants et les cyclistes.

Par conséquent, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de tenir compte de ces observations et de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter la réglementation et la tranquillité de tous.

### COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :

Membres du Conseil Municipal :

Membres hors Conseil Municipal :

Mme Marie-Paule ROQUIER

Mme Odile FAVRE-VICTOIRE

M. André BEL

M. Jean-Yves MEYNET

M. François CHASTEL

M. Michel LERBOULET

M. Claude ROQUIER

Merci aux personnes qui nous prêtent des photos pour rendre le bulletin plus agréable !

 **GAILLARD  
OUTILLAGE**

**VENTE - LOCATION - RÉPARATIONS**

Tél. 04 50 26 21 00 - Fax 04 50 26 19 69  
18, chemin des Tissottes  
74200 THONON

**PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE  
HORTICULTURE GÉNÉRALE  
FLEURISTE DÉCORATEUR**

 **AGNAIRE**

20 AVENUE DES ALLINGES  
74200 THONON-LES-BAINS  
Tél. 04 50 71 18 95  
Fax 04 50 71 64 98

**REPRO-LÉMAN**

PHOTOCOPIES COULEURS

TIRAGE COPIE PLANS

IMPRESSION NUMÉRIQUE GRAND FORMAT

PLASTIFICATION TOUS FORMATS

TEE-SHIRT PERSONNALISÉ

Tivoli 1 - Avenue du Châtelard - THONON

Tél. 04 50 71 91 59

**ARMOY DISTRIBUTION**

Tout pour la vaisselle  
Équipement culinaire  
Location vaisselle

34, avenue des Vallées - THONON  
Tél. 04 50 83 09 35



**RENAULT**

**s.a.r.l. Armoiy Garage**

Agent

Les Combes - Armoiy  
Tél. 04 50 73 95 09 - Télécopie 04 50 70 56 80  
Mécanique - Carrosserie  
Dépannage nuit et jours fériés : tél. 04 50 87 90 66

**JACQUET  
TRAITEUR**  
 Conseil en Réception

THONON : 62, route d'Evian  
Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24

**J E A N  
GRANDO**

*Ménager - Cuisines  
Arts de la Table*

1 et 6, rue des Granges • 74200 THONON-LES-BAINS

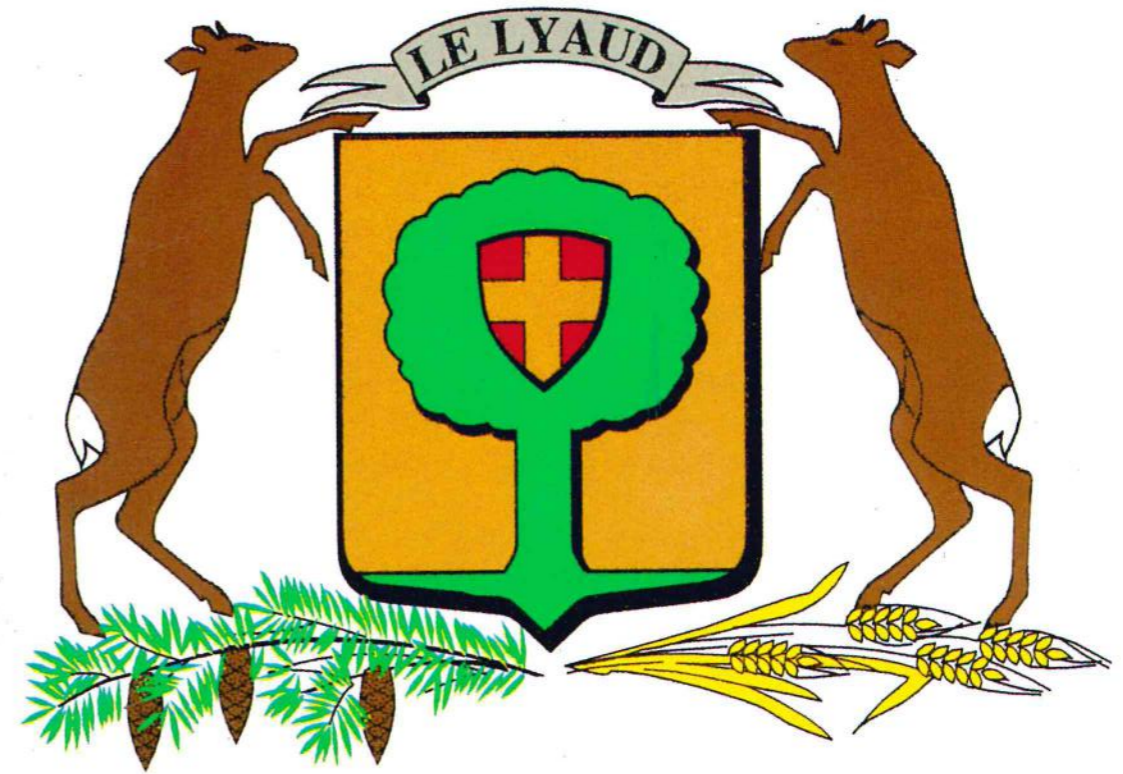
AMPHION-LES-BAINS

**SNACK  
DE LA PLAGE**

Bar - Restaurant rapide

TOUT L'ÉTÉ

Tél. 04 50 70 88 64



*Blason : «D'Or au tilleul de Sinople, chargé d'un écusson de gueules à la croix d'or»  
Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et épis de blé.*